



Modalités pratiques

Dates des sessions :

- Caen ou Lisieux – 31 janvier et 14 février 2011

Lieu : à préciser selon origine des stagiaires

Horaires : de 9h30 à 17h30

Coût du stage : Prise en charge par les fonds FEADER et VIVEA à condition de relever du régime non salarié MSA – Un chèque de caution de 200€ sera demandé à l'inscription et restitué à tout bénéficiaire du VIVEA (repas du midi non compris).

Contacts :

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie
Lola QUITARD
Chargée de projets
23 rue Pasteur
14120 MONDEVILLE
02.31.27.10.10
06.29.38.32.68

Avant le début de la formation, vous recevrez une convocation à votre adresse personnelle.

La Chambre d'Agriculture du Calvados se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant et s'engage à en informer le stagiaire. En cas de non réalisation de la formation, le chèque de caution vous sera retourné. **Une facture ainsi qu'une attestation de présence vous seront remises en fin de formation.**



Entreprises du secteur équin Employeurs de main-d'œuvre

Pour vous accompagner dans la rédaction de votre document unique d'évaluation des risques, le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie et la Chambre d'Agriculture du Calvados vous proposent une formation...

FORMATION

Rédiger le document unique d'évaluation des risques

Avec le soutien financier de :

"Rédiger le document unique d'évaluation des risques : Spécial Equins"

• Objectifs

- ☒ Connaître la législation sur la prévention des risques professionnels et la mise en conformité des machines.
- ☒ S'approprier la démarche et la valoriser.
- ☒ Répertorier les activités et unités de travail de son exploitation.
- ☒ Savoir évaluer les risques et proposer des actions de prévention.
- ☒ Rédiger le document unique et le plan d'action de son exploitation.

• Méthodes et pédagogie

- ☒ Exposés théoriques, apports méthodologiques.
- ☒ Etudes de cas en salle.
- ☒ Travail individuel et en groupes.
- ☒ Répertoire des unités de travail et des activités par type d'entreprise, méthode élaborée par la Chambre d'Agriculture du Calvados et la MSA des Côtes Normandes avec l'appui du Conseil des Chevaux de Basse Normandie.

Travail sur ordinateur : chaque participant repartira avec ses documents enregistrés sur clé USB.

• Durée

- ☒ 2 séquences de 7 h

A la fin de votre formation, vous aurez élaboré votre document unique d'évaluation des risques pour votre entreprise.

• Dates et lieux des 2 sessions

- ☒ **Le 31 janvier 2011 de 9h30 à 17h30**

- ☒ **Le 14 février 2011 de 9h30 à 17h30**

Caen ou Lisieux selon origine des stagiaires

Coût du stage : Prise en charge par les fonds FEADER et VIVEA à condition de relever du régime non salarié MSA – Un chèque de caution de 200€ sera demandé à l'inscription et restitué à tout bénéficiaire du VIVEA (repas du midi non compris).

Animateurs

- ☒ Véronique DESAUNAS - Responsable Pôle Ressources
- ☒ Fabrice Renard - Conseiller Emploi Formation Chambre d'Agriculture du Calvados

Intervenants :

- ☒ Denis LEPORTIER - MSA des Côtes Normandes
- ☒ Marie-Pierre DUPONT - MSA des Côtes Normandes

Rédiger le document unique d'évaluation des risques

Bulletin d'inscription

Nom - prénom : _____
Raison sociale : _____
Adresse : _____

Tél. _____ Fax _____
Mél. _____

s'inscrit à la session de

- 31 janvier et 14 février 2011

Lieu à définir selon origine des stagiaires : Caen ou Lisieux

Le _____ Signature _____

Bulletin à retourner, à l'adresse suivante :

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie
23, rue Pasteur – 14120 Mondeville
Tél : +33 (0)2 31 27 10 10 – Fax : +33 (0)2 31 27 10 11
contact@chevaux-normandie.com - www.chevaux-normandie.com